

An aerial photograph of an industrial facility, likely a waste management or recycling plant. In the foreground, a large parking lot is filled with numerous white trucks and trailers. A road curves through the site. In the background, a large body of water, possibly a reservoir or lake, is visible under a clear blue sky. The terrain is hilly and green.

DPEF Rapport 2022

Sommaire

Page 3 : Les mots du Président et du Directeur général

Page 4 - 5 : Proximité Gouvernance : l'économie mixte au service d'un territoire

Page 6 : Activité des installations dédiées à la valorisation

Page 7 : Le contexte réglementaire de notre modèle d'activité

Page 8 - 9 : Un projet d'entreprise renouvelé : le moteur à énergies

Page 10 : Qualité, Sécurité, Environnement et Energie

Page 11 : Plan de développement, être utile au territoire !

Page 12 - 13 : De nouvelles ressources pour le territoire

Page 14 : Analyse : risques et opportunités

Page 15 - 16 : Thématique Emploi / Formation : Enjeu social

Page 17 - 18 : Thématique Changement climatique : Enjeu Environnement

Page 19 - 20 : Thématique Sociétale : Enjeu acceptabilité

Page 21 - 22 : Thématique Santé / Sécurité : Enjeu Sécurité

Page 23 - 24 : Thématique Économie circulaire : Enjeu nouvelles énergies

Page 25 - 26 : Thématique Économie circulaire : Enjeu matières renouvelables

Page 27 : Rapport de l'organisme tiers indépendant concernant la DPEF 2022

Page 28 : L'économie circulaire, concrètement !

DPEF Rapport 2022

« La DPEF 2022 traduit l'engagement et les réalisations de Semardel. Notre entreprise poursuit ses missions de collecte, traitement et valorisation des déchets non dangereux du territoire francilien, en veillant à limiter son impact environnemental. Performance économique et performance environnementale, sociale et sociétale sont plus que jamais indissociables. »

Bernard Sprotti, Président du Conseil d'administration.

« Notre ambition constante est de faire de Semardel un acteur incontournable de l'économie circulaire. Nos outils industriels ambitionnent de répondre à l'ensemble de la problématique du déchet non dangereux du grand sud-francilien. Avec des outils adaptés aux besoins avérés

du territoire, Semardel limite son impact environnemental, et fournit le territoire en énergie et matières recyclées. Avec un Écosite intégré, Semardel réduit les circulations inter-sites, tout en proposant plusieurs outils de proximité. Mais comme vous le découvrirez tout

au long de ce document, notre engagement va bien au-delà, et prépare l'avenir dans un secteur en pleine évolution. »

Denis Duplessier, Directeur Général

Proximité, Gouvernance, L'économie mixte au service d'un territoire

Notre situation géographique permet à nos collaborateurs de parcourir facilement les routes d'Ile-de-France, en évitant les centres-bourgs et de répondre aux besoins de collecte des déchets de nos clients. Une fois la collecte terminée, les déchets sont acheminés vers nos installations essonnienes

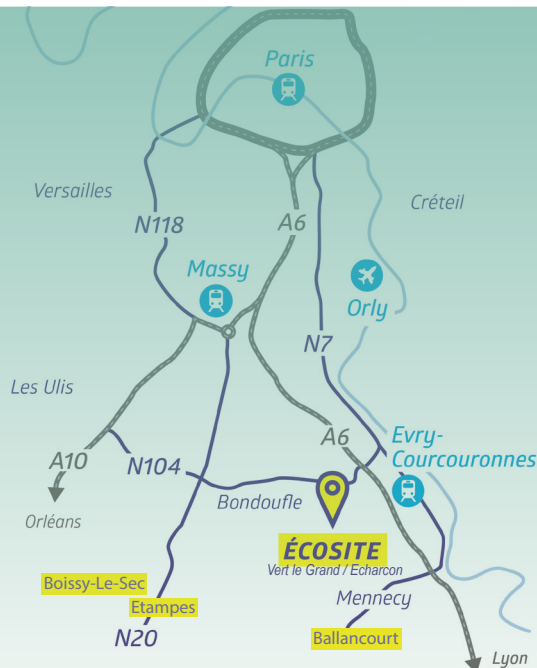
de Vert-le-Grand / Echarcon, de Ballancourt, d'Étampes ou encore de Boissy-le-Sec, pour y être traités rapidement. Par son activité économique, sa gouvernance, son positionnement, Semardel, Société d'Économie Mixte Locale (SEML), s'engage au quotidien auprès de ses parties prenantes.

Qu'est-ce qu'une SEML

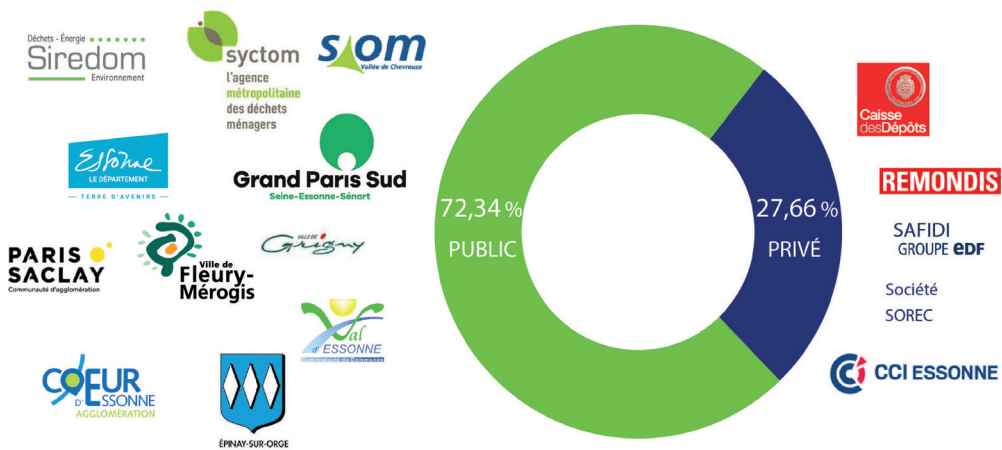
Une Société d'Économie Mixte Locale (SEML) garantit aux collectivités locales, majoritaires dans son capital et dans ses organes délibérants, la prise en compte effective de l'intérêt général dans les objectifs de l'entreprise. Société anonyme, elle est soumise aux règles du commerce et de concurrence comme les autres sociétés dont les capitaux sont majoritairement détenus par le secteur privé.

La collecte d'un territoire

Semardel propose la collecte, le traitement et la valorisation à partir de ses différentes implantations des déchets du secteur public et privé



L'actionnariat au 31 décembre 2022 :



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Bernard SPROTTI

Les administrateurs : 18 représentants des actionnaires

UNE GOUVERNANCE ENGAGÉE ET IMPLIQUÉE

COMITÉ STRATÉGIQUE

COMITÉ FINANCIER

COMITÉ DE RECRUTEMENT ET DES RÉMUNÉRATIONS

Denis DUPLESSIER
Directeur Général - Mandataire social

PÔLE LOGISTIQUE ÉNERGIE BIOMASSE
Franck SEARA
Directeur Général

Semaer
La logistique de Semaer

Semavert
La valorisation de la biomasse

PÔLE UNITÉS INDUSTRIELLES
Eddy DUMONT
Directeur Général

Semaval
La naissance de nouvelles matières

Serivel
Des énergies au service du territoire

SERVICES SUPPORTS GROUPE

Autres membres du comité de direction

Marc BESNARD
Directeur général Adjoint, Directeur Juridique

Eddy DUMONT
Directeur Commercial

Stéphane FARAON
Directeur QSEE

Luis FERRARI
Directeur des Relations Publiques

Christine GONNET
Directrice Financière

Bénédicte MAINE
Directrice des Ressources Humaines

Franck SEARA
Directeur pôle Logistique, Energie, Biomasse

Laetitia VERNIER
Directrice des Systèmes d'Information

Pascal VOISIN,
Directeur Prospective et Projets

Activité

Des installations dédiées à la valorisation

Semardel couvre l'ensemble des activités du marché de la gestion des déchets non dangereux au sein de ses installations en Essonne, sur l'Écosite de Vert-le-Grand / Echarcon, à Ballancourt, à Étampes et depuis juin 2022 à Boissy-le-sec. Semardel est un opérateur multi-filières reconnu dans le domaine de la collecte des déchets jusqu'à leur valorisation matière et/ou énergétique.



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

VALORISATION MATIÈRE

CENTRE INTÉGRÉ DE
TRAITEMENT DES DÉCHETS
DES MÉNAGES : OMR ET
COLLECTE SÉLECTIVE



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

VALORISATION MATIÈRE

CENTRE DE TRI AUTOMATISÉ
DES DÉCHETS D'ACTIVITÉ
ÉCONOMIQUE
DÉCHETS ÉQUIPEMENTS
ÉLECTRIQUES ÉLECTRONIQUES



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

INSTALLATION DE STOCKAGE DE
DÉCHETS NON DANGEREUX
ET PLATEFORME DE
VALORISATION DU BIOGAZ



VALORISATION MATIÈRE

VALORISATION ORGANIQUE

PLATEFORMES DE VALORISATION
DES DÉCHETS VERTS



VALORISATION MATIÈRE

CARRIÈRE ET PLATEFORME
DE TRI, DE TRAITEMENT ET DE
VALORISATION DES DÉCHETS
DU BTP



LOGISTIQUE

LA COLLECTE
DES DÉCHETS DES
COLLECTIVITÉS, DES
ENTREPRISES ET DES
ÉCO-ORGANISMES

Le contexte réglementaire de notre modèle d'activité

Déchets autorisés

Semardel collecte et valorise tous types de déchets non dangereux : déchets ménagers, déchets d'activité économique, déchets verts, déchets issus des activités du BTP, collecte des éco-organismes, ainsi que quelques déchets spécifiques comme le plâtre et l'amiante lié.

Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Parce qu'elle exploite des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), Semardel est soumise à de nombreuses réglementations de prévention des risques environnementaux

Arrêtés préfectoraux

Chaque installation industrielle est régie par un arrêté préfectoral : les ISDND «Braseux», «Cimetière aux Chevaux», «Butte de Montaubert», «Mont-Mâle», le site de Ballancourt (carrière de sable et de graviers), le site «les soixante» (déchets et matériaux du BTP), les centres de tri de Semaval et Serivel, les plateformes de déchets verts de Vert-le Grand et Boissy-le-Sec, les lignes d'incinération, la ligne de mâchefer et le méthaniseur en construction.

Codes du commerce, des collectivités territoriales et de l'environnement

Semardel suit notamment les dispositions réglementaires et législatives du Code du Commerce, du Code Général des Collectivités territoriales (CGCT) et du Code de l'Environnement.

Cahier des charges des éco-organismes

Semardel, de par son partenariat avec les éco-organismes, est engagée dans la mise en œuvre de leurs cahiers des charges.

Loi sur la transition énergétique de 2016, loi sur l'économie circulaire de 2019 (AGEC)

Ces lois ont fait évoluer le contexte législatif de la collecte, du traitement des déchets, de leur valorisation. Les producteurs doivent prendre des dispositions à la source de leurs déchets (7 flux pour les entreprises, biodéchets, etc.) Semardel fait évoluer son offre, en anticipant autant que faire se peut sur ces évolutions.

Organismes de contrôle et loi 3DS de 2022

Par son statut de Société d'Économie Mixte Locale, Semardel est soumise à des dispositions législatives et à des contrôles spécifiques en complément de ceux prévus pour les entreprises privées. Ainsi la Chambre Régionale des Comptes est habilitée à contrôler les SEML. Semardel se conforme aux recommandations émises dans ce cadre. La Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique émet également des recommandations pour les élus siégeant dans les SEML. Semardel s'est dotée d'une charte éthique des administrateurs, pour prévenir notamment les éventuelles situations de conflits d'intérêts.

Un projet d'entreprise renouvelé

Le moteur à énergies

Semardel est portée par un projet d'entreprise depuis 15 ans. En 2021 dans le cadre d'un travail collaboratif, est né le «moteur à énergies» nouvelle dénomination d'un projet d'entreprise renouvelé.

Le moteur à énergies en quelques mots



3 Motivations :

AGIR POUR LA PLANÈTE



PARTAGER NOTRE ÉNERGIE



VALORISER L'HUMAIN



« Nous sommes fiers d'avoir construit ce projet sur la base des contributions des collaborateurs lors de la démarche «Imagine Semardel», et en cohérence avec la vision stratégique de nos actionnaires. Notre ambition commune ? Etre un acteur incontournable de la transition énergétique et de l'économie circulaire des déchets en Ile-de-France, reconnu pour son efficacité environnementale, sa performance économique, son utilité sociale et son modèle humain. Prenez part à l'aventure, elle s'annonce réjouissante ! »

Le Comité de Direction

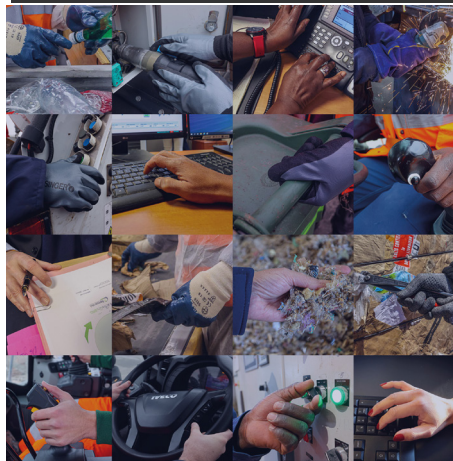
Le moteur à énergies en actions...

Plus de 390 collaborateurs (soit près de 70% des effectifs du groupe) ont participé tout au long de l'année aux ateliers organisés pour découvrir notre nouveau projet d'entreprise : plantation d'une mini forêt sur l'écosite, visites d'usine pour les collaborateurs, ateliers nature, conception d'une capsule temporelle à destination des générations futures en 2040, évènement festif en juin « Semardel énergise l'avenir », semaine de la sécurité routière en partenariat avec la prévention routière et les pompiers (SDIS 91), etc.



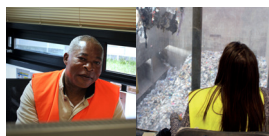
Semardel se place dans les 60 premiers employeurs privés de l'Essonne.

Vous ne trouverez pas de profil type chez Semardel; nos collaborateurs sont à l'image du territoire dans lequel nous sommes ancrés : riches de leur mixité ! Cette diversité, nous la défendons et nous l'enrichissons au travers de mesures garantissant l'équité de traitement à l'embauche et tout au long de la carrière. Pour préserver le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés, Semardel accompagne ses collaborateurs dans l'aménagement de leur poste de travail, en collaboration avec les services de santé au travail. Nous accordons une journée d'absence rémunérée aux collaborateurs concernés pour effectuer leur démarche de reconnaissance du handicap.

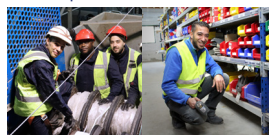


Travailler sur l'employabilité

En partenariat avec le GRETA (organisme de formation pour adultes de l'Éducation Nationale), Semardel met en œuvre le dispositif CLEA, un socle de compétences professionnelles de base qu'un collaborateur doit avoir pour être employable sur le marché du travail. Cette année, pour renforcer son action, Semardel offre un abonnement gratuit d'un an au « Projet Voltaire » à chacun des collaborateurs, ainsi qu'à 4 membres de sa famille : un moyen simple, efficace et ludique pour progresser en orthographe et en expression écrite.



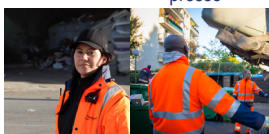
Agent d'accueil et de pesée Pontière



Technicien de Maintenance Chef d'équipe



Chauffeur BOM Conducteur de presse



Agent de quai Équipier de collecte

Dialogue social

Le dialogue social et les accords collectifs conclus dans l'entreprise sont des éléments qui ont été pris en compte par Semardel dans l'analyse des risques. Le dialogue social chez Semardel est actif, il est présent à tous les niveaux de l'entreprise pour anticiper et résoudre les éventuelles problématiques. Cette année, nous avons signé un accord collectif groupe sur la GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels), des accords salariaux dans le cadre des Négociations annuelles obligatoires (NAO), reconduit l'accord sur le télétravail, l'accord en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes signé en 2021 est toujours en vigueur.

555

SALARIÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

140

MÉTIRS

+ DE 80%

DES SALARIÉS
HABITENT EN
ESSONNE

2,24

JOURS DE FORMATION
EN MOYENNE
PAR SALARIÉ

Qualité, Sécurité, Environnement et Energie

Depuis 2008, Semardel bénéficie de la triple certification Qualité, Sécurité, Environnement pour l'ensemble de ses activités : ISO 9001 pour la qualité de service et de produits, ISO 14001 pour l'environnement, et ISO 45001 pour la santé et la sécurité des collaborateurs. Certaines activités sont également certifiées selon la norme ISO 50001, pour de meilleures performances énergétiques sur les activités industrielles.

Parce qu'elle exploite des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), Semardel est soumise à de nombreuses réglementations de prévention des risques environnementaux. Au-delà, elle a mis en place des actions très

concrètes pour contrôler, surveiller et préserver l'environnement. Des évaluations de l'impact carbone, des études transport, des analyses sur la flore environnante sont régulièrement réalisées. A quoi s'ajoutent des actions de développement durable qui sont pilotées par les

collaborateurs de l'entreprise, comme par exemple l'éco-pâturage de nos installations végétalisées ou encore l'installation de ruches. La santé des abeilles est suivie par un apiculteur.

FAUNE ESSONNE

Au travers du Microdon, les collaborateurs soutiennent le projet de création d'un centre de soins pour la faune sauvage en Essonne. Un soutien qui, au-delà de l'aspect financier, se transforme en partenariat de longue durée grâce à la mise à disposition, par Semardel, à l'association Faune Essonne, d'un local qui abrite un centre de soins sur l'Écosite



50

RUCHES



9

IMPLANTATIONS DE LICHENS ANALYSÉS



54

RIVERAINS VOLONTAIRES
DANS NOTRE RÉSEAU DE NEZ



3

PLANTATIONS DE CHOUX
ANALYSEES CHAQUE SEMESTRE

Plan de développement, Etre utile au territoire!

Adopté en mai 2021, le nouveau Plan de développement a été actualisé en 2022. Tout comme la version initiale, l'actualisation a été transmise à l'ensemble des actionnaires. 721 élus ont pu ainsi en prendre acte, dans le cadre du rapport annuel du mandataire. Il prend en compte des éléments du contexte territorial, l'évolution des aspects réglementaires, les évolutions techniques et les enjeux sociétaux. Il permet à l'entreprise de se projeter jusqu'en 2025. En 2023, une nouvelle actualisation permettra de se projeter jusqu'en 2027.

L'évolution du modèle économique de Semardel prend en compte le défi de l'innovation pour toujours mieux valoriser la ressource et contribuer à la limitation de l'enfouissement, en développant la valorisation matière et

énergétique. Semardel contribue à une nouvelle pédagogie du tri et accompagne les changements de comportement, avec l'apparition de nouveaux flux valorisables tel que le biodéchets. Semardel a un ancrage territorial qui fait sa

force. Elle doit concentrer son activité sur la Région Ile-de-France et les départements limitrophes pour traiter les déchets de ce territoire, et contribuer avec ses moyens à réduire le déficit énergétique de la Région.

Dans le cadre de son plan de développement, Semardel développe ses projets en veillant à :

- Conforter le maintien des activités à la base de la création de Semardel : métiers contribuant à la salubrité publique.
- Garantir l'acceptabilité de ses installations en réduisant son impact environnemental et avec l'ambition de tendre vers la neutralité carbone.
- Intégrer les évolutions et orientations de la transition énergétique.
- La cohérence des projets engagés, pour répondre aux attentes du territoire en matière de déchets et de production d'énergies.
- Étudier de manière systématique pour les nouveaux projets l'opportunité de nouer des partenariats et de travailler notamment avec les syndicats d'énergie et les centres universitaires de recherche.
- Rechercher les soutiens publics en répondant notamment aux appels à projets pour permettre de développer des outils innovants.
- Porter des projets qui répondent aux attentes du territoire et qui sont viables économiquement.

De nouvelles ressources pour le t

TERRITOIRE



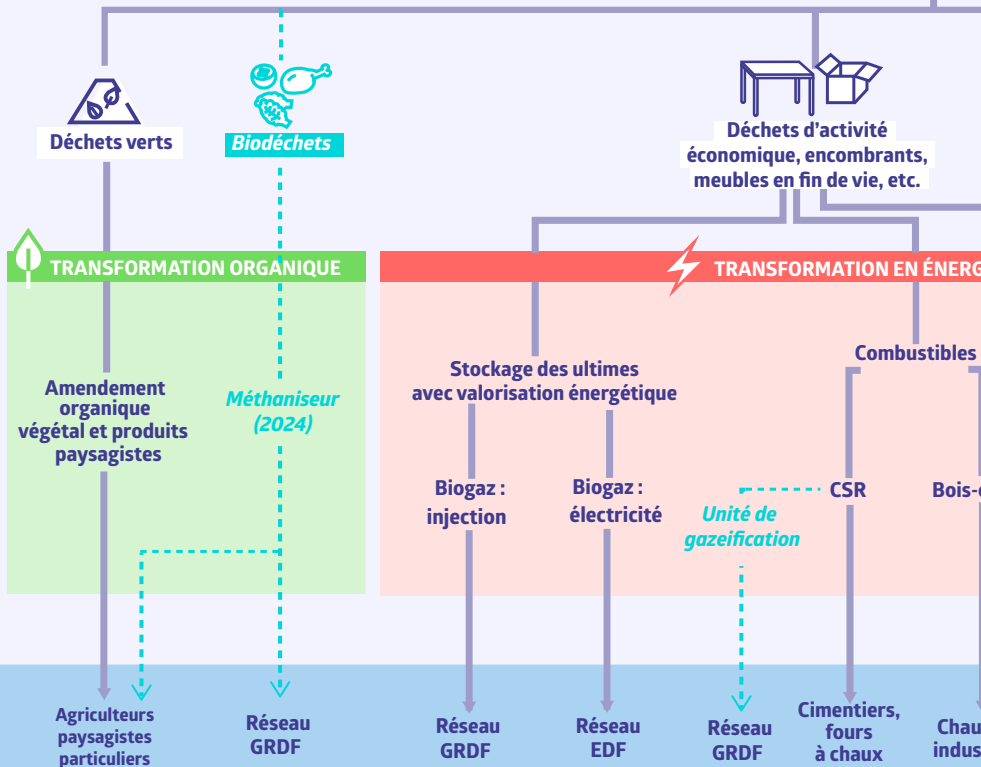
ÉCOSITE

Plan de développement 2021-2025

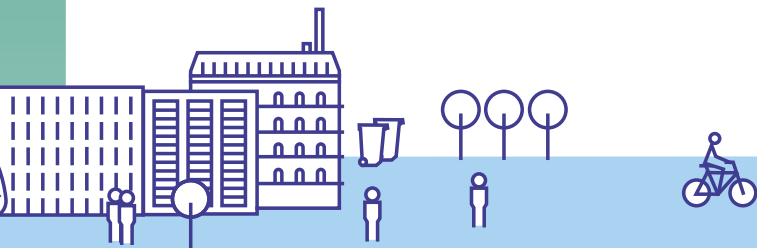
Habitants, collectivités, entreprises, éco-organismes
Service logistique (déchetterie, location, propreté, etc.)



Collecte
Tous types de déchets non dangereux



territoire !



Retour vers le territoire des NOUVELLES RESSOURCES valorisées

activités,
organismes

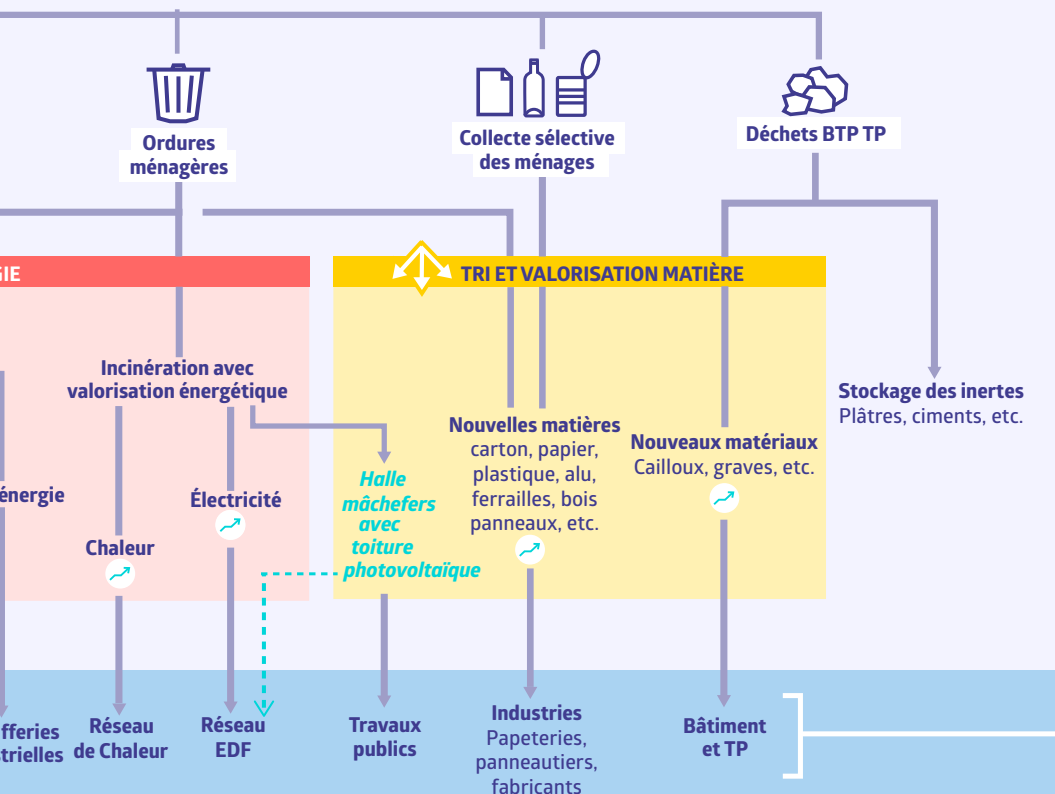
Service conseil
et ingénierie

déchets
aux

Développement d'activités existantes

Nouvelles activités

Activités existantes



Analyse

Risques et opportunités

L'identification des enjeux extra-financiers prioritaires pour Semardel a fait l'objet d'un travail collaboratif mené en interne. Au total, ce sont 7 personnes occupant des postes stratégiques qui ont été impliquées dans cette analyse (le

Directeur QSEE, la Directrice des ressources humaines, la Direction juridique et le service marketing). Nous nous sommes fondés sur la liste des 42 items du Décret n°2017-1265 du 9 août 2017 modifiant l'Article R225-105 du Code de commerce que nous

avons doublement coté. D'abord sous l'angle risque, puis sous l'angle opportunité.

Groupe de travail



Notre méthodologie de cotation prend en compte 4 critères :

1. L'impact potentiel du risque sur la performance de l'entreprise,
2. L'horizon temporel dans lequel Semardel pourrait être confrontée à ce risque,
3. Sa probabilité d'occurrence,
4. L'ampleur de l'impact potentiel (scope de parties prenantes qui pourraient être touchées et réversibilité des conséquences).

Les deux notes obtenues ont permis de trancher factuellement sur l'importance de chacun de ces enjeux pour Semardel. La Direction Générale a validé la sélection d'enjeux obtenue par le groupe de travail.

Cette année, Semardel est accompagnée par un cabinet de conseil en RSE en vue d'actualiser progressivement ses risques au regard des Objectifs de Développement Durable de l'ONU,

des facteurs de durabilité de la CSRD (évolution à venir de la Directive européenne encadrant le reporting financier) et d'un benchmark sectoriel.

Une consultation de parties prenantes externes est en projet pour confronter la perception des enjeux en interne à celle de parties prenantes de l'entreprise. Cette consultation a permis la construction d'une matrice de matérialité.

Semardel s'est également interrogée sur les thématiques listées dans la réglementation et a considéré, du fait de ses activités, ne pas être directement impliquée dans les enjeux liés au respect du bien-être animal, à la lutte contre la précarité alimentaire et contre le gaspillage alimentaire et à l'alimentation responsable, équitable et durable. C'est pourquoi ces thèmes ne sont pas abordés dans le présent rapport.

Thématique Emploi / Formation

Enjeu Social

Semardel a à cœur de maintenir un management bienveillant auprès de ses collaborateurs. Il s'agit avant tout de valoriser « l'expérience collaborateur » pour mobiliser toutes les potentialités et talents de chacun, et ainsi favoriser le développement de l'entreprise

en cohérence avec ses enjeux stratégiques. Accompagner les parcours professionnels en renforçant l'employabilité de tous les collaborateurs, et favoriser l'implication du plus grand nombre au « projet d'entreprise » doit permettre d'attirer et fidéliser les talents nécessaires

au développement de l'entreprise. Cette démarche pilotée par la Direction des Ressources Humaines s'appuie sur toute la chaîne managériale, et se veut de plus en plus portée par les collaborateurs eux-mêmes.

Actions mises en œuvre sur l'exercice

- **Projet d'entreprise** : Lancement du Moteur à énergies (voir pages précédentes)
- **Employabilité** : lancement du Projet Voltaire
- **Mesures sociales** : accompagnement salarial des collaborateurs dans leur pouvoir d'achat dans un contexte d'inflation et de crise économique
- **Dialogue social** : signature de 3 accords collectifs Groupe : NAO, GEPP et télétravail en reconduction.
- **Insertion professionnelle** : démarche proactive sur l'inclusion des publics en difficultés d'insertion par la recherche de partenariats locaux avec l'expérimentation de nouveaux partenaires (ETTI, GIE, EI...)
- **Santé** : mise en concurrence et renouvellement des contrats « frais de santé » du groupe avec limitation de l'impact financier pour les collaborateurs et pour l'entreprise, maintien et amélioration des prestations.
- **Formation interne** : mise en place de modules de formation interne animés par des collaborateurs experts de l'entreprise (plus de 1000 heures valorisées)
- **Dématérialisation** : mise en place de la dématérialisation des bulletins de paie et des chèques déjeuner.



Indicateurs

- 27 contrats en alternance en 2022 au sein de l'entreprise
- 59% de nouveaux arrivants ont participé au séminaire d'intégration
- Moteur à énergie : 70 % des collaborateurs ont participé aux ateliers, 60 collaborateurs participent au projet Voltaire



Objectifs

- **Moteur à énergies :**
 - + 60% des collaborateurs participent aux actions du Moteur à énergies (au moins 1/an)
 - + 50% des actions du Moteur à énergies sont initiées par des collaborateurs de l'entreprise
- **Employabilité :**
 - Proposer un support de formation en français et en compétences numériques accessible à tous les collaborateurs
 - Renforcer les compétences de base des collaborateurs (compétences français ou numériques)
- **Innovation sociale :**
 - Cartographier les compétences du futur de l'entreprise
 - Renforcer notre démarche d'insertion professionnelle

2020

29

CONTRATS D'ALTERNANCE

73%

DES ETAM CADRES ONT BÉNÉFICIÉ D'UN PARCOURS D'INTÉGRATION

2021

36

CONTRATS D'ALTERNANCE

29%

DES NOUVEAUX ARRIVANTS TOUS STATUTS CONFONDUS ONT BÉNÉFICIÉ D'UN PARCOURS D'INTEGRATION

2022

27

CONTRATS D'ALTERNANCE

59%

DES NOUVEAUX ARRIVANTS TOUS STATUTS CONFONDUS ONT BÉNÉFICIÉ D'UN PARCOURS D'INTEGRATION

Thématique Changement climatique

Enjeu Environnement

Une des 3 motivations du moteur à énergies de Semardel s'articule autour de l'engagement des collaborateurs d'agir pour la planète. La maîtrise de nos activités implique de veiller à préserver la qualité de l'air, des nappes phréatiques et de la biodiversité

et éviter toute atteinte environnementale. Nous impliquons tout au long de l'année nos collaborateurs au travers des actions menées dans le cadre du moteur à énergies (mini forêt, ateliers nature...) et nous continuons nos engagements conformé-

ment à notre plan de développement vers une stratégie « bas carbone ».

Actions mises en œuvre sur l'exercice

- Nous avons étudié la possibilité de passer une partie de notre flotte de véhicule PL diesel sur un carburant moins émetteur de gaz à effet de serre. Nous avons retenu le carburant « B100 » fabriqué à 100% à partir de sources végétales.
- Nous avons réalisé et fait expertiser notre bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) sur les scopes 1, 2 et 3.



Indicateurs

- Les activités de Semardel sur l'Écosite sur les scopes 1,2 et 3 sont responsables de l'émission de 131 800 TCO2e.
- En 2022, Semardel, par sa production énergétique et de matières premières secondaires, a permis d'éviter l'émission de 164 487 TCO2e grâce à l'ensemble de ses activités.
- En 2022, notre flotte de véhicules est restée relativement stable, 32% de notre parc de véhicules roule au GNV.



Objectifs

- Tester un carburant d'origine végétale de type B100 sur 2 camions. L'objectif est une réduction de près de 50% des émissions par rapport aux carburants d'origine fossile.
 - Continuer à étudier systématiquement l'opportunité d'utiliser des véhicules à carburant GNV lors des renouvellements et sur les nouveaux marchés de collecte.
 - Poursuivre l'évolution de notre flotte de véhicules légers : VL de service à carburant GNV, seuils réglementaires d'émissions de CO2 les plus bas pour les autres VL.
 - Former à l'éco conduite 33 collaborateurs supplémentaires en 2023 (Conducteurs PL / VL / engins).
 - Dans le cadre de notre démarche « Moteur à énergies » animer des ateliers type fresque du climat
 - Intégrer, lorsque c'est pertinent, dans nos cahiers des charges des objectifs de réductions de GES auprès de nos fournisseurs (transports, fournitures d'équipements ou de produits...)
 - Continuer à développer au maximum les différentes formes de valorisation (énergétique, matière, organique...)
 - Poursuivre nos études pour la mise en œuvre d'une Unité de Valorisation Énergétique pour le CSR.
 - Développer la méthanisation (Mise en service en 2024 d'une unité de méthanisation des bio-déchets)
 - Étudier une démarche globale et transverse d'optimisation des usages énergétiques (autoconsommation, vente/achat...)
- Nos émissions sont fortement dépendantes de notre volume d'activité, il nous est donc difficile de définir un objectif de réduction global. Néanmoins nous engageons des actions de réduction et nous œuvrons conformément à la Stratégie Nationale Bas Carbone pour améliorer la collecte et la gestion des déchets en développant la valorisation et en améliorant l'efficacité des filières de traitement.
- Toutes ces actions visant à développer les ressources (matières premières secondaires, énergies) contribuent à l'augmentation des émissions évitées au sein de notre territoire et participent à la neutralité carbone.

2021

130 844*

TCO2E ÉVITÉES

32%

DU PARC ROULE AU GNV

2022

164 487

TCO2E ÉVITÉES

32%

DU PARC ROULE AU GNV

* Valeur corrigée suite à l'évolution des modalités de calcul des facteurs d'émission par l'ADEME

Thématique Sociétale

Enjeu Acceptabilité

L'acceptabilité est un enjeu majeur pour un opérateur industriel du territoire tel que Semardel. Il est essentiel pour la société d'être bien acceptée par ses parties prenantes locales, au service desquelles elle agit. Les conséquences d'une mauvaise maîtrise de cet enjeu pourraient aller dans le

cas extrême jusqu'à la cessation d'activité et la fermeture, ce qui causerait d'autres problématiques territoriales puisque les activités de valorisation de déchets et de production d'énergies sont essentielles pour les administrés. Semardel s'efforce de maintenir et de renforcer la confiance de ses

parties prenantes en réduisant ses externalités négatives et en accroissant ses externalités positives. Cette démarche est portée par la Direction des Relations Publiques en lien avec la Direction des Affaires Juridiques la Direction QSEE et les Directions Générales Groupe et filiales.

Actions mises en œuvre sur l'exercice



- Diffusion du journal «l'Ecosite» aux parties prenantes et aux habitants
- Reprise des visites de l'Écosite en mai 2022 pour faire connaître nos activités et nos enjeux.
- Information sur le plan de développement de Semardel (actualisation 2022)
- Reprise de la présence dans les salons



Indicateurs

- 53 visites annuelles de mai à décembre réalisées (sur un objectif de 100 visites en année pleine)
- 28 publications sur l'année



Objectifs

- 22 publications
- Enrichir le parcours de visite (panneaux d'information, guide du visiteur,...)
- 100 visites de l'Écosite

2021

16 PUBLICATIONS

15 GROUPES DE VISITEURS

2022

28 PUBLICATIONS

53 GROUPES DE VISITEURS

Thématique Santé / Sécurité

Enjeu Sécurité

Les risques sur la santé, liés à l'activité professionnelle, s'ils ne sont pas maîtrisés, ont des conséquences directes sur le bien-être des collaborateurs, sur leur engagement et leur motivation. La prise en charge doit être collective et chaque

collaborateur placé en situation d'être acteur de sa sécurité et aussi de celle des autres, le zéro accident est notre objectif. Conscient de ces enjeux et de ses responsabilités, le groupe Semardel s'est engagé depuis plusieurs années dans la mise

en place d'un système de management de la santé et de la sécurité selon le référentiel ISO 45001. Cette démarche pilotée par la filière QSEE s'appuie sur toute la chaîne de management du CODIR, des COPIL et des managers

Actions mises en œuvre sur l'exercice

- Les Visites Préventives de Sécurité des managers et encadrants évoluent vers une implication dans le choix des thèmes, la réalisation et l'animation des sensibilisations, de nouveaux indicateurs sont en cours d'élaboration.
- Nous avons initié, avec un cabinet extérieur spécialisé, une action de formation ciblée auprès des encadrants de proximité pour leur donner les clés managériales les plus adaptées aux situations terrains liées à la santé et à la sécurité qu'ils rencontrent.
- Les formations à la culture sécurité sont inscrites au plan de formation, chaque nouveau manager participe à une session
- Les services RH et QSEE ont animé en septembre 2022, la semaine de la sécurité routière. En partenariat avec la Sécurité Routière et le SDIS 91 nous avons réaffirmé notre engagement pour cette cause.
- Dans le cadre de notre plan d'actions pour renforcer la prévention et la protection contre les incendies, nous avons recruté un Responsable des Opérations de Sécurité Incendie.
- Ce collaborateur étant par ailleurs sapeur-pompier volontaire nous avons signé une convention avec le SDIS 91. Semardel a été reconnu par le ministère de l'intérieur, partenaire Employeur sur proposition du SDIS 91



Indicateurs

- Aucun non-respect de notre première règle d'or n'a été signalé.
- 78,68% des collaborateurs ont assisté à, au moins, deux sensibilisations sur le thème de la sécurité.
- En 2022, notre Taux de Fréquence groupe a diminué de plus de 20 points.



Objectifs

- Poursuivre notre démarche de culture sécurité, continuer à sensibiliser tous les collaborateurs, mettre en place de nouvelles pratiques pour rendre visible l'implication de tous les encadrants.
- Pérenniser la tenue régulière d'un événement groupe « sécurité ».
- Continuer à développer nos actions sur la prévention, la détection et l'intervention en cas d'incendie.

2020

86%

DES COLLABORATEURS ONT EU AU MOINS
DEUX SENSIBILISATIONS SÉCURITÉ

2021

90,1%

DES COLLABORATEURS ONT EU AU MOINS
DEUX SENSIBILISATIONS SÉCURITÉ

2022

78,68%

DES COLLABORATEURS ONT EU AU MOINS
DEUX SENSIBILISATIONS SÉCURITÉ

Thématique Économie Circulaire

Enjeu Nouvelles Énergies

Pour pérenniser la disponibilité des ressources, il est nécessaire de modifier les schémas et volumes actuels de consommation et de production. Semardel s'engage et souhaite progresser dans le sens d'un emploi durable des ressources. En transformant les déchets issus du territoire en énergie et en s'engageant depuis plusieurs

années dans une démarche de certification ISO 50001 sur une partie de ses activités.

L'objectif étant de s'inscrire comme un fournisseur d'énergie reconnu pour l'économie locale. Pour cela, Semardel s'appuie sur la Direction de la Prospective et des Projets qui propose des orientations stratégiques,

économiques, techniques et réglementaires pour anticiper les évolutions en adéquation avec les enjeux du territoire. Dans le même temps Semardel a à cœur de manager sa performance énergétique pour que ses installations industrielles atteignent leur nominal de performance.



Actions mises en œuvre sur l'exercice

- Au vu de la baisse constatée de la part de méthane dans le biogaz issu de l'ISDND, la réinjection dans le réseau GRDF a été suspendue. Le biogaz alimente les moteurs en co-génération afin de produire électricité et chaleur.
- Notre halle mâchefer a été construite (mise en service industrielle prévue début 2023) et nous avons lancé une consultation pour équiper sa toiture de panneaux photovoltaïques.
- Conformément à notre plan de développement nous avons initié le chantier de notre futur biométhaniseur.
- Les études de faisabilité pour la production d'énergie à partir de CSR se sont poursuivies.



Indicateurs

- En valorisant les déchets avec nos outils industriels nous avons mis à disposition du territoire 465 688 MWh soit l'équivalent de la consommation de plus de 99 000 foyers (Source Engie).
- En 2022, l'UIOM a atteint un rendement énergétique moyen (selon le calcul de la TGAP) de 98.8 %. Il a vendu 221 669 MWh d'électricité et de chaleur.



Objectifs

- Progressivement nos différents projets entreront en production et fourniront davantage de ressources énergétiques au territoire (électricité, chaleur, gaz).
- Nous continuerons également à mener les études nécessaires afin d'identifier les potentiels pour transformer les déchets en ressources énergétiques.

2020

175 139 MWH

VENDUS PAR LE CTD
SOUS FORME D'ÉLECTRICITÉ ET CHALEUR

2021

246 746 MWH

VENDUS PAR LE CTD
SOUS FORME D'ÉLECTRICITÉ ET CHALEUR

2022

221 669 MWH

VENDUS PAR LE CTD
SOUS FORME D'ÉLECTRICITÉ ET CHALEUR

349 560 MWH

VENDUS PAR L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS
(NOUVEL INDICATEUR 2021 CHIFFRE INDICATIF)

449 345 MWH

VENDUS PAR L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS
(NOUVEL INDICATEUR 2021)

465 688 MWH

VENDUS PAR L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS

Thématique Économie Circulaire

Enjeu Matières renouvelables

Historiquement centrées sur le traitement des déchets, les activités de Semardel sur l'Écosite se sont spécialisées depuis plusieurs années dans leur valorisation.

Semardel est certifiée depuis plus de 10 ans selon la norme de management environnemental ISO 14001. Convaincus que nous devons mettre en œuvre

des programmes d'optimisation de l'utilisation des matières premières afin de réduire l'impact sur l'environnement, nous nous attachons à valoriser au maximum les déchets que nous collectons.

Les équipes de direction, la direction commerciale et plus particulièrement le service «valorisation» ont à cœur de

trouver de nouveaux débouchés pour les Matières Premières Secondaires (MPS).

Semardel s'engage à valoriser, au mieux, les déchets du territoire pour en tirer un maximum de MPS, limitant ainsi l'utilisation de ressources naturelles par les industriels.



Actions mises en œuvre sur l'exercice

- Nous avons finalisé en 2022, l'expérimentation de collecte conjointe des bio-déchets et des ordures ménagères résiduelles (OMR) des particuliers. Les sacs de biodéchets et d'OMR étant ensuite séparés par une ligne de tri guidée par intelligence artificielle. Les résultats sont satisfaisants eu égard à la mixité des foyers sollicités (pavillonnaires et collectifs).
- Nous avons modernisé la première ligne historique de tri de la collecte sélective du CITD.
- Notre capacité de tri est ainsi portée à 90 000 tonnes par an.
- En juin 2022, Semardel s'est portée acquéreur d'une seconde plateforme de compostage des déchets verts située sur la commune de Boissy le sec. Cette acquisition permet d'accroître le maillage territorial et d'augmenter de 20 000 tonnes par an nos capacités de traitement des déchets végétaux.



Indicateurs

- Notre chaîne de tri des déchets du BTP a traité en 2022, 9486 tonnes et 6 267 tonnes ont ainsi été revalorisées en MPS. Le secteur est en pleine réorganisation et la mise en place de la filière REP « produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment » devrait nous aider à améliorer ces résultats.
- Nous avons réceptionné et traité 77 267 tonnes issues de la collecte sélective des ménages. 66,7 % (51 499 tonnes) ont été valorisées sous formes de matières premières secondaires. Nous avons également réceptionné 21 867 tonnes de verre en vue de valorisation.
- Pour le compte des collectivités et les entreprises, nous avons collecté, traité et valorisé 1540 tonnes de biodéchets.



Objectifs

- Mettre en service notre plateforme de traitement des mâchefers et développer les filières de valorisation.
- Fort de l'expérience acquise lors des tests de la ligne de tri des biodéchets, nous poursui-

vons les études pour la création d'un outil permettant de répondre au mieux aux nouveaux besoins du territoire.

2020

7 113

TONNES DE DÉCHETS BTP TRIÉES
(L'ARRÊT DES CHANTIERS BTP EN RAISON DE LA PANDÉMIE EXPLIQUE CE CHIFFRE)

695

TONNES DE BIODECHETS VALORISÉS

49 982

TONNES DE COLLECTES SÉLECTIVES TRAITÉES

2021

20 600

TONNES DE DÉCHETS BTP TRIÉES

1 060

TONNES DE BIODECHETS VALORISÉS

54 017

TONNES DE COLLECTES SÉLECTIVES TRAITÉES

2022

9486

TONNES DE DÉCHETS BTP TRIÉES

1 540

TONNES DE BIODECHETS VALORISÉS

77 267

TONNES DE COLLECTES SÉLECTIVES TRAITÉES

Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant concernant la Déclaration de Performance Extra-Financière figurant au Rapport de Gestion 2022



Groupe SEMARDEL, exercice clos le 31 septembre 2022.

Rapport d'examen de l'organisme tiers indépendant concernant la Déclaration de Performance Extra-Financière

En notre qualité de vérificateur (*Accréditation COFRAC Inspection n°03-1595¹*), nous vous présentons le résultat de nos travaux effectués en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 et R. 225-105 et suivants du Code de commerce. Les travaux menés visent à nous permettre d'attester de la conformité de la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) ainsi que de la sincérité des informations sélectionnées par la Société et présentes dans la DPEF incluse au Rapport de Gestion 2022. Ces informations extra-financières ont été collectées et consolidées sous la responsabilité du Directeur QSE, conformément aux procédures du groupe SEMARDEL.

Il nous appartient, en conformité avec les articles A. 225-2 et suivants du Code de commerce déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et sur la base de nos travaux, d'exprimer une conclusion sur la DPEF. Les conclusions formulées ci-après portent sur les informations exigées au titre du Code de commerce (Modèle d'affaire et Déclaration de performance extra-financière 2022 du Rapport de Gestion 2022) et non sur l'ensemble de ce dernier.

¹ : liste des implantations et portée disponibles sous www.cofrac.fr

Nature et étendue des travaux

SOCOTEC Environnement a réalisé ses travaux, notamment en effectuant :

- une prise de connaissance de l'entreprise visant à la compréhension des activités et de la structure du groupe SEMARDEL,
- une analyse des risques visant à établir un plan de vérification propre aux activités menées et aux informations publiées dans la DPEF,
- la mise en œuvre du plan de vérification,
- la rédaction d'un rapport provisoire soumis à l'approbation de l'entreprise,
- la rédaction d'un rapport définitif, comprenant l'attestation de conformité de la DPEF et un avis sur la sincérité des informations y figurant

Notre intervention a consisté, sur la base d'une vérification documentaire (du 17 février au 31 mars 2023) et d'une vérification par un expert en responsabilité sociale de l'entreprise, consistant en des entretiens du 6 au 31 mars 2023 avec la direction du groupe SEMARDEL et, lors de nos demandes, avec les personnes responsables de la préparation des informations extra-financières sur toute la période de vérification (entretiens réalisés à distance pour cause sanitaire).

Nous avons mis en œuvre les travaux de vérification suivants ayant conduit à l'assurance que la DPEF et les informations sélectionnées ne comportent pas d'anomalie significative :

- Nous avons apprécié les procédures du groupe SEMARDEL au regard de leur pertinence, de leur fiabilité, de leur caractère compréhensible et de leur exhaustivité (outils de consolidation et/ou de requête de données collectées, échanges internes au niveau des différents intervenants, contrôle interne...). Les entretiens auprès des personnes responsables du reporting environnemental et social nous ont permis de vérifier la bonne application des procédures internes.
 - Pour l'ensemble des informations quantitatives et pour toutes les filiales consolidées du Groupe SEMARDEL ainsi que la bonne consolidation des données extra-financières 2022 avec celles de l'exercice précédent et avec la situation actuelle du Groupe SEMARDEL, ont été vérifiées la cohérence des informations extra-financières 2022 avec celles de l'exercice précédent et avec la situation actuelle du Groupe SEMARDEL, ainsi que la bonne consolidation des données.
 - Concernant les sites et entités sélectionnés, nous avons pour les informations importantes² vérifié en détail la compréhension et la correcte application des procédures, et mené des contrôles et tests de détail sur la base de sondages, consistant à rapprocher les informations extra-financières avec les pièces justificatives et, pour les informations quantitatives, à vérifier les calculs effectués.
- Pour l'exercice 2022, les données quantitatives ainsi sélectionnées ont couvert 100 % des effectifs consolidés pour les aspects sociaux et sociétaux. Les vérifications ont également couvert pour les aspects environnementaux l'ensemble des filiales opérationnelles. L'étendue de notre vérification pour les données contribuant au chiffrage des indicateurs environnementaux présentés a porté sur :
- 4,4 % des informations pour la valorisation matière,
 - 45,1 % pour la valorisation énergétique,
 - 29,8 % pour les émissions de gaz à effet de serre évitées.

Nous estimons que notre méthodologie d'identification des informations importantes et de contrôle des données selon l'échantillonnage retenu fournit une base raisonnable à la conclusion et aux commentaires exprimés ci-après.

Conclusion

Attestation de conformité

Nous attestons de la conformité de la Déclaration de Performance Extra-Financière telle que prévue aux articles L225-100-2-1 et R 225-105 du Code de commerce pour les parties Modèle d'Affaires et présentation des données extra-financières.

Avis sur la sincérité des informations publiées

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause :

- l'élaboration et la consolidation des informations établies conformément aux procédures internes ainsi qu'aux informations recueillies,
- la sincérité des informations mentionnées.

Pour SOCOTEC Environnement, le vérificateur

Jean-Michel PRIOLEAU

Le 7 avril 2023

² Informations importantes considérées en 2022 : Conditions de travail (santé et sécurité et Accident du travail) ; Formation (en particulier sécurité et environnement) ; Gestion des déchets (en particulier leur valorisation énergétique et matière) ; Production d'énergie ; GES évités ; Emission de GES ; Dialogue avec les parties intéressées.

L'économie circulaire concrètement

